



Conseil de Vie Sociale de l'EMP-EMPro de Champigny

du Jeudi 29 Janvier 2026

PARTICIPANTS :

Présents : M. SAÏDI Directeur de l'EMP-EMPro, Mme AMINE, Mme OHL, Mme BOUFFERACHE et Mme BLANCHET, parents élus

Invités : Mme PINCHON, Cheffe de service d'Arc-en-Ciel, M. ROCHETTE, Chef de service de Pépinière, Mme LARDEMER, secrétaire médico-sociale représentants de l'EMPro, Laura accompagnée de Mariya et Abraham représentants de Pépinière 2, Lisa accompagnée d'Ahmed et Myriam représentants de Pépinière 1 et Dominique accompagnée de Mansour, représentant d'Arc en Ciel.

Excusés : Mme BENOLIEL, Mme GARCIA, parents élus du CVS, Mme MEUNIER, Cheffe de service de l'EMPro et Mme MANSARD, Directrice générale de l'AFASER.

Secrétaire de séance : Mme Christelle BLANCHET

L'ordre du jour était :

- Points sur le personnel (arrivée/départ)
- Point sur les transports (comment améliorer la communication avec les parents ?)
- Point sur l'évaluation
- Point sur la communication/support/transmission
- Point sur le calendrier d'ouverture 2026
- Point sur le listing des formations du personnel
- Point sur le livret d'accueil
- Point sur la coopérative
- Points divers

En raison des travaux de climatisation dans le bâtiment administratif, le CVS s'est tenu dans le réfectoire de l'unité Pépinière, les sujets n'ont malheureusement pas pu être traités en profondeur en raison de la mise en place des tables à 11h15 pour le repas du midi.

Nous commençons par les questions des jeunes afin de les libérer pour leurs différentes activités.

Questions des jeunes

EMPRO

- Les jeunes redemandent plus de poufs pour mettre dans la salle de polyvalente : Mr SAIDI est d'accord, en attente de devis.

- Les jeunes souhaiteraient une fontaine à eau fraîche dans le réfectoire : Mr SAIDI est d'accord. Il nous informe l'installation de fontaines à eau dans toutes les unités de l'établissement mais pas avant Octobre 2026.

- Le réfrigérateur neuf a été cassé : voir avec Kader pour faire passer la garantie.

- Les jeunes demandent de nouvelles chaises pour mettre dans la salle polyvalente : M. SAIDI est d'accord mais besoin d'un devis.

Arc en Ciel (AEC) :

- *Les enfants demandent quand sera installée la baignoire sensorielle* : en cours d'installation par le plombier. Mr SAIDI nous informe qu'elle ne sera pas réservée exclusivement à l'unité Arc en Ciel mais mutualisée avec d'autres services.
- *Les jeunes demandent un toboggan* : M. SAIDI est d'accord mais réfléchir à l'endroit où le mettre.
- *Les jeunes demandent des transferts* : M. SAIDI est d'accord mais il faut que tous les jeunes en profitent donc voir pour faire partir les jeunes qui ne sont jamais partis.

PEPINIERE 1 :

Les repas se passent bien, tout le monde mange bien. Tout va bien. Pas de question particulière.

PEPINIERE 2 :

- *Les jeunes demandent le retour des frites le mercredi* : M. SAIDI nous informe que la nouvelle friteuse est arrivée et qu'il faut qu'elle soit installée et raccordée électriquement.
- *Les jeunes demandent des trottinettes électriques* : M. SAIDI est d'accord uniquement pour des trottinettes classiques et qu'il faut lui transmettre un devis. Par contre pas pour les trottinettes électriques.
- *Les jeunes demandent des ballons en mousse et des cordes à sauter* : M. SAIDI est d'accord mais il faut les ranger.
- *Les jeunes demandent de faire une sortie dans un parc d'attraction* : M. SAIDI est d'accord et va demander l'accompagnement de parents.
- *Les jeunes demandent de faire des sorties au bowling* : déjà fait pendant la semaine de loisir.
- *Les jeunes demandent un baby-foot* : M. SAIDI est d'accord et demande au chef de service M ROCHETTE de se rapprocher de l'EMP l'Avenir car ils en ont un de disponible et non utilisé.
- *Les jeunes demandent des raquettes de tennis* : M. SAIDI est d'accord mais dans le cadre d'un projet tennis en dehors de l'école.
- *Proposition des éducateurs de faire venir un coach de boxe adapté sur la semaine de loisir*. M. SAIDI est d'accord mais demande à réserver le gymnase et de récupérer les gants de boxe que Laurent le professeur de sport utilise.
- *Les jeunes demandent des appareils photos numériques* : ont déjà des IPAD donc M. SAIDI ne peut pas répondre favorablement à leurs demandes.
- *Les éducateurs demandent un rétroprojecteur sur Pépinière* : Mr SAIDI informe que Yamina, l'enseignante spécialisée en a un, qu'il faut lui demander.

Ordre du jour

1- Point sur les arrivées et départs du personnel

- Départs

- JMAATOU Nadia, AMP, le 16 novembre 2025
- SCHWAB Adèle, ergothérapeute, le 14 novembre 2025
- RAVINDRAN Madusha, AMP, le 22 novembre 2025
- HUC Jocelyne le 31 janvier 2026, ergothérapeute (Retraite)

- Arrivées

- PETIT Juliette, le 25 novembre 2025, psychomotricienne AEC
- LECOURT Sarah, le 17 novembre, éducatrice spécialisée Pépinière
- GRACCHUS Marika en CDD, le 06 janvier 2026, AMP AEC (remplacement Congé maternité)
- NIAKATE Hawa, le 05 janvier 2026, AMP AEC
- GOMBAUD Camille, le 06 janvier 2026, AMP Pépinière
- LEGAL Pascale, le 12 septembre 2026, orthophoniste, présente les lundis après-midi jusqu'à 18h

2- Transport

M. SAIDI est au courant des difficultés rencontrées avec la société de transport GSM. Invite tous les parents à lui faire un mail en mettant Sonia en copie dès lors qu'il y a un souci. Un dossier de réclamation est tenu.

3- Evaluation

Résultats globaux

- Chapitre 1 – La personne accompagnée : 3,89 / 4
- Chapitre 2 – Les professionnels : 3,94 / 4
- Chapitre 3 – L'ESSMS : 3,87 / 4
Niveau global « Tout à fait satisfaisant »

Points forts relevés

- Une culture de la bientraitance profondément ancrée : écoute, respect et expression des jeunes valorisés au quotidien.
- Une participation active des personnes accompagnées (CVS, groupes d'expression, projets personnalisés, activités sociales et citoyennes).
- Une traçabilité rigoureuse dans les projets, bilans et comptes rendus.
- L'utilisation d'outils de communication adaptés : FALC, pictogrammes, Makaton, tablette oculaire, cahiers de vie.
- Une collaboration interdisciplinaire exemplaire entre les équipes éducatives, médicales et paramédicales.
- Une démarche éthique structurée, soutenue par une procédure interne et des formations régulières.
- Une politique de formation continue dynamique, soutenant la professionnalisation des équipes.

Axes de progrès identifiés

- Prévention et éducation à la santé (critère 1.14) : renforcer la cohérence et l'adaptation des messages de prévention.
- Repérage et traçabilité de la douleur (critère 1.16) : systématiser les outils et impliquer davantage les familles.
- Coordination santé (critères 1.15.6 et 1.15.7) : formaliser le repérage précoce des risques et le suivi bénéfice/risque.

Prochaines étapes

- Élaboration du plan d'actions qualité intégrant les points d'amélioration.
- Transmission des observations de l'établissement à l'organisme évaluateur avant finalisation du rapport.
- Poursuite du travail collectif engagé dans le cadre du projet d'établissement 2021-2026 et du COPIL HAS.
- Travailler sur le prochain projet d'établissement pendant cette année 2025-2026

En résumé :

Le rapport confirme que l'EMP-EMPRO Jean Allemane se distingue par son professionnalisme, sa cohérence d'équipe et la qualité de l'accompagnement proposé aux jeunes.

Le lien sur « quallscope » qui permettra aux parents et au grand public de consulter l'ensemble des résultats n'est pas encore disponible. Il sera communiqué à l'ensemble des familles par mail.

4- Communication/support/transmission

À la suite d'un groupe de travail qui avait eu lieu en Février 2025, Madame ROLLY s'était engagée à transmettre un bilan intermédiaire à chaque vacances scolaires. Précisons que cela n'a été fait qu'une seule fois, en Avril 2025, sur Pépinière.

Selon le retour des professionnels, le temps est trop court entre chaque vacances pour observer l'évolution des enfants. Monsieur ROCHETTE propose donc de faire les **bilans intermédiaires, sur le projet personnalisé des enfants, tous les 3 mois à partir de la table ronde de l'enfant.**

Pépinière 1 et 2 : Monsieur ROCHETTE va re demander aux équipes de mettre des mots régulièrement dans les cahiers de liaison.

Sur Pépinière 2 : un mot, qui reprend la semaine de l'enfant, est noté tous les vendredis soir dans le cahier de liaison.

Sur Arc en Ciel : Madame PINCHON, informe qu'un bilan intermédiaire est fait tous les 6 mois et qu'il n'est pas possible de le faire tous les 3 mois. Des mots sont mis régulièrement dans les cahiers.

Pour toutes les sections, en cas de « gros souci » avec un enfant un appel téléphonique est passé aux parents.

Il est, toutefois, rappelé, que les parents peuvent demander, quand ils le souhaitent, un entretien téléphonique au professionnel référent et/ou chef de service de leur enfant.

5- Calendrier d'ouverture 2026

Demande de parents : *Serait-il possible pour l'organisation du prochain calendrier 2026/2027 de faire en sorte qu'il y ait deux semaines entières pour les vacances de Noël ?* Monsieur SAIDI comprend la demande et va essayer de faire le maximum pour répondre à cette demande. Cependant, il explique que les dates des vacances de l'éducation nationale sont communiquées très tardivement et qu'il est obligé de respecter les 210 jours d'ouverture de l'école.

6- Point sur les formations à venir

- Accompagnement de la personne en fin de vie,
- Autisme, TSA : prévention et gestion des situations crises,
- Handicap et interculturalité,
- Troubles de la déglutition,
- Stimulation basale fondamentaux,
- Technique contentions non violentes,
- Travail en équipe,
- Gestion comportement problèmes,
- Construire un projet individuel,
- Troubles Psychiques et supervision,
- SST initiale,
- Accompagner la famille de l'enfant handicapé

7- Livret d'accueil

Le livret d'accueil présenté en CVS du 20/06/2026 a été adopté et sera transmis aux nouveaux parents dont les enfants intégreront l'établissement et mis en ligne sur le blog.

8- Point sur la coopérative

Arc En Ciel : solde de 3222.22 euros. Reste 1977.68 euros

Pépinière : solde de 5282.85. Reste 5157.53 euros

EMPRO : solde de 3933.94 euros. Reste 2426 euros

Pour information aux familles

La coopérative est gérée par la comptable de l'établissement. L'argent récolté a servi à Noël notamment pour les sorties, les cadeaux, le spectacle sur Arc en Ciel et les chocolats.

9- Points divers

Demande de parents :

- Lors de l'absence d'un professionnel serait-il possible d'en informer les parents ? Mme PINCHON, cheffe de service d'Arc en Ciel, se questionne. En effet, elle estime que nous n'avons pas à connaître le motif de l'absence du professionnel. Précisons qu'effectivement cela ne nous regarde pas mais que ce n'est pas ce que l'on demande. En effet, nous demandons simplement à être informé lorsqu'un professionnel est absent afin de gérer au mieux les troubles du comportement que cela peut engendrer. M. SAIDI et M. ROCHETTE sont d'accord.
- Lors des samedis d'ouverture, demande que les professionnels aient un badge afin de pouvoir identifier rapidement qui est qui ? sera fait pour les prochains samedis d'ouverture.
- De nouveaux transferts sont-ils prévus en 2026 ? Et sur quels critères se fait la sélection des enfants qui partent ? Les transferts se font sur la base du volontariat des professionnels. En cours de réflexion sur les différentes sections. Les équipes essaient de privilégier les enfants qui n'ont pas l'habitude de partir en vacances.
Remarque des parents élus : pas très équitable car il y a une différence entre partir en vacances avec sa famille et « en transfert » avec les copains d'école.
Réflexion en cours des professionnels pour partir en transfert sur 2 ou 3 jours.
- Est-il possible d'envisager un brossage des dents après le repas du midi ? Fait dans certaines sections à Pépinière, en fonction du projet du groupe. Mme PINCHON, précise que sur Arc en Ciel, cela doit être fait au cas par cas et à la demande des parents quand il y a des difficultés à la maison. Cela ne peut pas être systématique, car elle explique que lorsque cela est fait dans l'établissement certains parents ne le font plus à la maison.
- Sur quels critères seront choisis les enfants qui bénéficieront de la venue de l'orthophoniste sur une demi-journée par semaine étant donné que tous les enfants ou presque en ont besoin ? L'orthophoniste sera présente les lundis après-midi jusqu'à 18h. Pour le moment, elle observe les enfants et en fonction de ses observations elle décidera quel enfant elle prendra en suivi. Pour les enfants qui seront en suivi après 16h il sera demandé aux parents de ramener son enfant à l'école, pour la séance d'orthophonie.
- Pourquoi le financement du blog a été interrompu depuis le 1^{er} janvier 2026 ? Il n'a pas été interrompu mais il y a eu un problème technique qui serait rentré dans l'ordre. Monsieur SAIDI nous informe avoir renouvelé l'abonnement et avoir augmenté la formule.

Information de M. SAIDI :

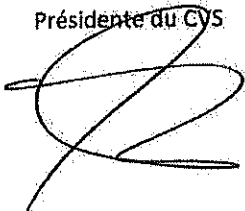
Une « prime d'assiduité » a été demandée par plusieurs directeurs de l'AFASER. Elle a été votée pour 4 ans et sera d'un montant d'environ 700 euros versée au mois d'avril pour les professionnels encadrant les enfants mais aussi pour les administratifs.

Prochain CVS le samedi 11/04/2026 à 9h30

Ordre du jour du prochain CVS

- Points sur le personnel (arrivées/départs)
- Point sur les transports
- Points divers

Mme BLANCHET,
Présidente du CVS



M. SAIDI,
Directeur de l'EMP-EMPro



